

Message du Président du Conseil Synodal

Monsieur le modérateur du Synode,
 Mesdames et Messieurs les invités,
 représentants les Églises sœurs, les œuvres et mouvements,
 Mesdames et Messieurs les membres du Synode,
 Mesdames et Messieurs les représentants des paroisses de l'EPRAL

C'est pour moi, à chaque fois, l'occasion d'une joie particulière de vous adresser, au moment d'un Synode de l'Église Protestante Réformée d'Alsace et de Lorraine, mes très fraternelles et très cordiales salutations en Christ. Ce rendez-vous annuel, qui se tient cette année à Cosswiller, est un temps précieux dans la vie d'une Église réformée. Il constitue l'une des polarités de notre ecclésiologie presbytéro-synodale. Son rôle est « à la fois un rôle de service et d'autorité. Le Synode a la charge et la responsabilité d'assurer entre toutes les paroisses et entre les consistoires de l'EPRAL l'unité en matière de foi et de discipline ainsi que la solidarité en vue d'une entr'aide efficace. »¹ Les travaux et les réflexions de ce jour ont vocation à concourir à l'unité des Églises locales, à l'inscription de l'EPRAL dans la communion des Églises chrétiennes, si diverses, et pourtant unies à la fois dans leur commune référence au Christ et dans une même vocation évangélique. Je souhaiterais adresser une particulière salutation à celles et ceux qui au nom de leur paroisse ont répondu à la large invitation que le Conseil Synodal a adressé à tous les lieux d'Églises pour contribuer, non seulement en amont, mais également durant le Synode aux réflexions et travaux.

A. D'UN SYNODE A L'AUTRE

Ce synode s'inscrit dans la continuité d'un projet de travail théologique initié en 2013 avec la thématique "parler de Dieu" et structuré autour des grands principes de la théologie protestante, les fameux trois soli. L'être humain est sauvé par la seule grâce de Dieu (*sola gratia*), au moyen de la foi seule (*sola fide*), sous la seule autorité de l'Écriture sainte (*sola scriptura*). Vous avez trouvé en arrivant l'opuscule "Le langage de la grâce", fruit de nos travaux et réflexions de l'an passé. Cette édition, demandée par le synode, et que le Conseil synodal a aujourd'hui le plaisir de vous offrir, honore le travail réalisé. Je voudrais tout particulièrement saluer les éditions Olivétan qui, dans une volonté de service aux Églises protestantes, ont accueilli le projet d'éditer une trilogie des travaux synodaux de l'EPRAL.

La session synodale de cette année, outre les travaux statutaires habituels, l'adoption de deux textes réglementaires et la formulation d'un avis en qualité de membre de la Communion Mondiale des Églises Réformées, va concentrer ses réflexions sur la thématique "Au défi de la confiance". Nous entamerons ce travail dès la fin de la matinée et accueillerons alors les Professeurs de théologie Karsten Lehmkuhler et Frédéric Rognon ainsi

¹ Règlement général de l'ERAL, adopté sous le titre de "statut organique par le Synode du 20 mai 1946, modifié par le synode du 21 octobre 1961, 19 novembre 1967 et le 19 novembre 1972.

que le philosophe Yann Hervé Martin, qui ont bien voulu contribuer aux réflexions du Synode.

I. Des circonstances !

➤ *Une question qui se tend*

Depuis pratiquement 18 mois notre pays est entré dans une période de violence sans pareille. De multiples questionnements préoccupent les esprits sur la nature de ce terrorisme, ses mécanismes, son origine et surtout sur les réponses politiques, militaires, policières, sociales, ou éducatives qu'il faut apporter. Chemin faisant, ces interrogations installent notre société dans une sorte de crise permanente qui voit notamment la question religieuse se tendre de plus en plus. Force est de constater que ces religions que nous croyons pouvoir être un levain de bonté, une assise du courage d'être, un ressort d'engagement éthique, un point d'appui pour l'espérance, se révèlent aussi être des réalités inflammables, hantées des démons du fondamentalisme, de la radicalité agressive ou de l'intégrisme. Culturellement en difficulté pour appréhender sereinement et avec discernement la question religieuse, malmenée par des peurs et un sentiment d'insécurité – que le politique ne manque pas d'instrumentaliser –, la société française voit resurgir de vieux débats idéologiques comme celui qui oppose deux compréhensions de la laïcité. D'un côté cette laïcité intransigeante, de combat, portée par le « désir forcené et inquiétant d'émanciper le citoyen et l'espace public du religieux », mu par l'illusion non pas d'une République ou d'un État, mais d'une société laïque, épurée de l'expression spirituelle et religieuse de ses citoyens. De l'autre, les tenants d'une laïcité généreuse, tolérante, rassembleuse, apaisante, parce qu'elle garantit à chacun liberté de conscience et liberté d'exercer son culte.² Vous me direz que ces réalités sont bien éloignées des celles de nos trois départements où religions et État se parlent dans le cadre d'un dialogue naturel et bien établi. Pourtant, notre situation ecclésiale est affectée par ce climat tendu, notamment actuellement en ce qui concerne la question de l'enseignement religieux à l'école publique. Conscient qu'une bonne compréhension mutuelle ne peut s'ériger que sur la base de la connaissance de soi et de l'autre, et prônant non une laïcité de l'ignorance mais de l'intelligence, nous avons lancé au printemps 2015 un travail pour faire évoluer et mieux correspondre au défi sociétal l'enseignement de culture religieuse que nous proposons. Dans ce cadre nous imaginons aujourd'hui pouvoir créer une modalité d'enseignement religieux commune aux cultes statutaires, associant l'Islam et le Bouddhisme, pour proposer un cours d'éducation au dialogue interreligieux et interculturel. S'opposant à ce travail, sous l'impulsion d'associations laïques de faible représentativité, nous devons aujourd'hui faire face à une volonté politique qui vise à extraire l'enseignement religieux en primaire des 24 heures de temps scolaire commun ; une évolution qui provoquerait une marginalisation de cet enseignement et augurerait sa disparition à plus ou moins court terme. Les cultes statutaires sont mobilisés et ils ont besoin de votre soutien. Vous trouverez un certain nombre de documents sur le site de l'UEPAL, notamment un document sur les vérités et

²[http://www.protestants.org/index.php?id=23&tx_ttnews\[tt_news\]=3382&tx_ttnews\[year\]=2016&tx_ttnews\[month\]=01&cHash=96dd212ad6](http://www.protestants.org/index.php?id=23&tx_ttnews[tt_news]=3382&tx_ttnews[year]=2016&tx_ttnews[month]=01&cHash=96dd212ad6)

contre-vérités au sujet de l'enseignement religieux³ ainsi que la réaction à l'avis de l'observatoire de la laïcité rendu en mai 2015⁴.

Le danger qui guette notre société est celui de rater le rendez-vous de la confiance, du compromis, dans le sens d'une promesse commune, en s'enlisant dans le dogmatisme de positions arrêtées. Lors de l'accueil à l'Élysée des œuvres protestantes françaises, le Président de la Fédération protestante de France avait attiré l'attention sur le risque d'une laïcité frileuse, qui se traduirait par une paresse intellectuelle, la méconnaissance de l'autre, la volonté de vaincre l'autre, à défaut de le convaincre. L'intelligence quant à elle requiert respect, patience, rencontre personnelle, critique vigilante, à commencer par soi, indépendance d'esprit, liberté de conscience. Ces exigences d'une laïcité de l'intelligence font résonner les vertus théologiques que sont la foi, l'espérance et l'amour, mobilisent certains principes chers à la famille protestante, et s'ouvrent à la promesse de la République énoncée sur les frontons des édifices publics dont parfois d'aucuns aujourd'hui doutent.

➤ *Un rendez-vous qui s'étend*

Quel protestant n'a pas encore entendu parler du 500^{ème} anniversaire de l'affichage par Martin Luther des 95 thèses ? Le 31 octobre 1517, ce geste inaugurerait un large débat universitaire, dont les prédicateurs dans tout l'occident se saisirent, mobilisant à leur suite magistrats et princes. Il est à l'origine en Occident d'une alternative chrétienne à la tradition catholique romaine – longtemps on a parlé d'un schisme –. Marquant symboliquement l'émergence du protestantisme, l'échéance de 2017 a tout d'abord été fortement investie par l'*Evangelische Kirche in Deutschland* avec dès 2008 le lancement d'une décade jubilaire centrée sur la figure de Martin Luther. Rapidement, les limites de cette amorce se firent sentir. Les héritiers de la Réforme étaient bien plus nombreux. La famille protestante, dans sa joyeuse diversité, parfois conflictuelle, s'est annoncée pour ce rendez-vous de l'histoire. Il n'était plus dès lors question de "Luther en Germanie", mais d'un rendez-vous international des héritiers de la Réforme. La décision du pape François de se rendre à Lund en Suède le 31 octobre prochain pour prendre part à une célébration œcuménique conjointe avec l'Église luthérienne, en ouverture symbolique de l'année 2017 situe cette commémoration festive dans un cadre encore plus large. Cet élargissement, comme par vagues successives, traduit à mon sens un acquis de l'ère œcuménique : la prise de conscience que Martin Luther est en grande partie l'expression religieuse d'un mouvement de révolution culturelle bien plus large, la Renaissance. Mal géré par l'autorité ecclésiale de son temps, ce renouveau spirituel et théologique marqua durablement l'histoire du christianisme ainsi que la civilisation occidentale. J'évoque ce point pour vous inviter à inscrire les festivités commémoratives auxquelles vous songer certainement, dans le sens de l'histoire. Il serait funeste aujourd'hui d'imaginer des festivités unilatérales, glorifiant sans mesure ni distance critique des héros passés. Une telle commémoration nous replongerait de fait dans le siècle du confessionnalisme naissant. Saisissons l'occasion qui nous est offerte en 2017, pour poursuivre et intensifier nos conversations confiantes. Aux chocs passés des confessions doivent aujourd'hui se substituer sans cesse la main offerte, l'écoute, la recherche et l'attention à l'autre différent. Vous savez les rendez-vous nationaux et internationaux que nous auront l'honneur d'accueillir à Strasbourg, notamment l'accueil d'un culte œcuménique le 6 décembre 2016 en présence du Cardinal Koch, l'accueil de la caravane

³ *L'enseignement religieux en Alsace-Moselle : vérités et contre-vérités* du 30 avril 2015

⁴ *Réactions à l'avis de l'observatoire de la laïcité sur le régime des cultes en Alsace-Moselle* du 15 mai 2015

“cités européennes de la Réforme” qui fera halte à Strasbourg début avril 2017 et l’organisation de Protestant en Fête en octobre 2017. En UEPAL, nous veillerons à inscrire ces manifestations résolument dans un horizon œcuménique et transfrontalier. Je vous encourage dans vos projets locaux, à vous inscrire dans cette même dynamique pour partager comme une onde le rendez-vous de cette foi offerte qui nous habite et nous fait vivre.

➤ *Un accueil qu’on espère se détendre*

En Europe, ils sont regardés comme un problème, un embarras politique, une crise. Et pourtant, avant de signifier tout cela, ils sont d’abord des visages d’enfants, de femmes, d’hommes qui souvent ont eu le courage de fuir une situation de mort pour espérer la vie, d’accepter déchirements et déracinements pour tout simplement vivre, de s’exposer aux dangers du chemin et aux abus de ceux qui tirent profit de leur désespoir et précarité pour accéder à une autre existence que celle des ruines et des violences. En 2015, ils étaient 1,2 million à déposer une demande d’asile dans l’Union européenne selon les statistiques publiées par Eurostat début mars. Ces demandes ont englué l’Europe dans une crise profonde, non pas des réfugiés comme on veut bien nous le faire croire, mais de l’Europe elle-même. Une crise de l’Europe qui se traduit notamment par son incapacité à mettre en œuvre, en raison de la frilosité politique de ses États membres, ses valeurs fondatrices énoncées dans la Convention de Genève et la Convention européenne des droits de l’homme. Les pays européens vivent dans l’utopie que la migration relèverait d’une question de police des frontières et ce faisant ils cantonnent aux portes de l’Europe une misère d’une violence inouïe. Car rien n’empêchera un homme, une femme de vouloir chercher à vivre ailleurs, s’il n’y a plus rien à espérer chez lui. La crise que nous connaissons est bien la crise politique d’une Europe en quête de droit et de sens.

Les opinions publiques se montrent hostiles à l’arrivée de la misère du monde. Et pourtant les sondages affirment que quatre européens sur cinq se disent favorable à un accueil généreux et équitablement partagé des réfugiés. En France, une bonne partie de la capacité d’accueil mobilisée, notamment par l’appel de la Fédération Protestante de France et de l’Entraide protestante, est restée inexploitée. Des 30 000 réfugiés syriens que notre pays s’est engagé à accueillir en deux ans, à peine 500 personnes ont trouvé l’hospitalité. « La France, comme beaucoup d’autres pays d’Europe, se cantonne à un accueil parcimonieux, étroit, qui n’est à la hauteur ni de ses principes, ni de la situation, ni de l’avenir. » C’est ce qu’énonce une protestation publique initiée par l’Église Protestante Unie de France lors de son récent Synode de Nancy. Elle invite la société civile et les autres Églises à s’associer largement à une manifestation médiatique autour du 14 juillet 2016, sous une bannière sur fond noir avec les mentions « Liberté, égalité, fraternité » et « Exilés, l’accueil d’abord ! »⁵. Cette médiatisation ne fait qu’accompagner les gestes d’humanité et de confiance de ceux qui ont ouvert les portes de l’accueil et incarné cette solidarité humaine dont notre époque a un urgent besoin. Que l’accueil de la famille syrienne à Seebach, de même que celle des étudiants syriens à Mulhouse, nous encouragent et nous rendent confiants, pour répondre plus encore à ce cri d’humanité et de vie qui frappe à notre porte.

⁵ www.accueillons-les-exiles.fr #AccueillonslesExiles

➤ UEPAL

Notre Union d'Églises, elle aussi connaît son lot de tensions. En août 2015 la présidence est informée de la mise en place d'un schéma d'emploi qui limite le nombre de postes occupables à un seuil fixe fin 2015, auquel est appliqué une réduction de 2% pendant – pour l'instant ! – les deux années à venir. Cette limitation met à mal le modèle de présence d'Église que nous pratiquons jusque-là et nous oblige à penser à frais nouveaux le projet d'Église en lien avec les ressources pastorales. Une stratégie est actuellement en cours d'élaboration, notamment au niveau de la conférence des Inspecteurs ecclésiastiques et Présidents de consistoire réformé. Elle devra également intégrer une réflexion sur les postes dédiés à différents services d'Église, tant au niveau des services du quai Saint Thomas, qu'au niveau des territoires ou partenaires. Rappelons toutefois qu'au regard de la pyramide des âges du corps pastoral et du taux moyen d'entrée dans le ministère, la réelle problématique est et demeure pour notre Église celle de la vocation pastorale.

Par ailleurs, depuis quelques mois une énergie considérable est mobilisée sur l'échéance 2017. L'organisation de Protestants en fête, décidée fin janvier par l'AG de la Fédération Protestante de France a exigé une mise en route rapide et soutenue des équipes de travail. Parallèlement s'est structuré un groupe pour travailler à la manière dont les services de l'Union pourront venir en appui et soutenir vos projets locaux et en secteur.

Ensuite, le président de l'Union a souhaité que le troisième temps de travail de notre démarche synodale sur les soli, puisse être un temps commun à l'ensemble de l'union. La démarche synodale suscitant de l'intérêt, une proposition de travail commune sera élaborée sur la question de l'autorité de l'écriture. Elle devrait nous permettre de tracer une voie entre relativisme et fondamentalisme, entre la nécessaire contextualité de la lettre et la possible subjectivité de l'esprit d'un texte.

Enfin, les mois à venir seront également ceux d'un bilan de l'Union, 10 ans après sa création. Conseil Synodal et Directoire discutent actuellement les modalités de ce bilan. Il sera nécessairement amené à mesurer le chemin parcouru à partir des objectifs énoncés par les fondateurs.

II. Au défi de la confiance

Certains d'entre vous trouveront le parcours de ces éléments contextuels bien éloignés de leurs préoccupations immédiates, ayant présent à l'esprit les difficultés liées à leur situation particulière. Ici, un conflit pèse sur la vie d'une paroisse ou d'un secteur. Là, les rangs de ceux qui portent la vie paroissiale s'éclaircissent, ils s'essouffent et peinent à trouver des personnes acceptant de prendre un relais. Ici, un poste pastoral reste vacant depuis de longs mois. Là, des difficultés financières compliquent la vie d'une communauté, une grosse dépense imprévue assombrit son avenir ! Ici, une inévitable nouvelle organisation pastorale n'est admise qu'à contrecœur ! Et là, peut-être un peu de tout cela.

En lançant le travail préparatoire au Synode sur la thématique "au défi de la confiance", nous avons bien conscience de ces difficultés, tout comme nous connaissons les enjeux plus globaux évoqués plus haut, les peurs contemporaines et le caractère anxiogène de notre époque. C'est précisément parce que ces difficultés et ces peurs, quelles soient locales ou

plus globales, mobilisent la foi dans sa liberté de jeter des ponts et dans sa capacité d'engendrer une éthique que nous sentons le besoin de nous ressaisir de son élan.

Au regard de ce monde en carence de confiance, nous avons fait le choix, dans la manière d'énoncer la thématique et de structurer la grille des questions, d'opérer un glissement de la foi vers la confiance, d'une question verticale qui touche à la justice devant Dieu vers celle horizontale d'une attitude de vie en relation avec les autres et le monde.

Dans l'Institution de la Religion Chrétienne, Jean Calvin définit la foi comme « *une ferme et certaine connaissance de la bonne volonté de Dieu envers nous, laquelle, étant fondée sur la promesse gratuite donnée en Jésus-Christ, est révélée à notre entendement et scellée en notre cœur par le Saint-Esprit* »⁶. Sans entrer dans le détail de cette connaissance qui n'est pas une construction érigée par la raison, mais une connaissance «révélée à notre entendement», qui n'est pas pur savoir, mais le fruit d'une rencontre avec une parole « scellée en notre cœur », il me plaît à souligner qu'elle se fonde et se fait toujours à nouveau promesse en Jésus-Christ.

L'Écriture ne manque pas de récits d'impasse et de traversée, d'obstacle et de passage, de danger et d'évitement, de deuil et de nouveauté, de peur et d'apaisement, de doute et de confiance. Par ces récits, Dieu parle aujourd'hui et nous offre la singulière expérience de le rencontrer. De sentir en nous son souffle de vie qui habite les humains comme le raconte l'une des premières pages de l'Écriture.

Ouvrons donc ces réflexions sur le *sola fide* et osons ce questionnement pour recueillir l'élan de la promesse ! Car « interroger s'est se tenir à égale distance du dogmatisme [...] et du scepticisme. »⁷ Le dogmatisme croit tout savoir, connaître toutes les réponses. Le scepticisme croit qu'il n'y a pas de réponse, refuse toute esquisse de réponse. Mais ni l'un ni l'autre ne pose de question. « Le dogmatisme est un orgueil intellectuel, et le scepticisme un désespoir existentiel. »⁸

C'est ce questionnement audacieux et tâtonnant qui vient à la rencontre de toutes nos difficultés particulières, non pour les surmonter comme d'un coup de baguette magique, pour les mettre dans une nouvelle perspective, celle de la foi.

*« A celui qui peut, par la puissance qui agit en nous,
faire infiniment au-delà de tout ce que nous demandons ou pensons,
à lui la gloire, dans l'Église et en Jésus-Christ,
dans toutes les générations, à tout jamais ! Amen ! » (Éphésiens 3,20-21)*

⁶ *Institution de la Religion Chrétienne* II, I, §7.

⁷ Antoine Nouis, *L'aujourd'hui de la création*, Réveil-Publications 2001, p. 284.

⁸ *Idem*.